

Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire

Assemblée mondiale des citoyens

Lille - 2 au 10 décembre 2001

Groupe socio-professionnel **JEUNES**

L'atelier a commencé avec une activité destinée à briser la glace qui a permis aux participants de commencer à se connaître.

Ensuite, il a été demandé aux participants de se présenter en disant aux autres membres du groupe d'où ils venaient et sur quel type de questions et de projets ils travaillaient dans leurs pays. Après les présentations, quatre animateurs du chantier Jeunes ont fait une courte présentation de cet atelier. Chaque animateur a donné des informations sur le chantier Jeunes ; ils ont parlé de l'histoire du réseau, des types d'activités qui qu'ils ont menées et qu'ils continuent à mener de façon individuelle et collective, des méthodologies utilisées et des outils de communication qu'ils utilisent pour faire leur travail.

Dans la deuxième partie de l'atelier, les quatre pôles – Représentation, Gouvernance, Biosphère et Économie et Société – ont été présentés et expliqués aux participants. On a demandé alors à chaque participant d'identifier des thèmes en rapport avec les jeunes au sein de leurs pays respectifs selon les quatre pôles. Le groupe a été divisé en quatre petits groupes afin que chaque groupe range par catégories et résume les thèmes qui seraient utilisés pour la cartographie.

Après une courte pause, le groupe s'est rassemblé et sous la direction de Jonah Wittkamper ils ont chanté, entre autres des hymnes des cinq religions du monde – le Bouddhisme, l'Hindouisme, le Christianisme, l'Islam et le Judaïsme. Chacun des participants a rejoint les autres membres d'une même religion et a participé au chant de l'hymne de façon à créer une chanson joyeuse de solidarité religieuse.

L'atelier s'est terminé par une présentation de chacun des quatre groupes. Chaque groupe a énoncé les principaux thèmes qui ont été identifiés dans les quatre pôles.

Nous avons commencé par une introduction de l'histoire de la Charte. Nacéra a expliqué qu'il ne s'agit pas simplement d'un texte élaboré par deux ou trois personnes mais que ce texte est le résultat d'un processus qui aura duré environ quatre ans. On est arrivé au point où il est nécessaire d'établir un véritable accord qui souligne la nécessité de développer la responsabilité individuelle et collective qui mène au respect de l'humanité.

La première partie de la journée a été consacrée à débattre de la pertinence de la Charte, un troisième pilier à côté de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Charte des Nations Unies sur la paix et le développement.

Il y a eu un accord général sur la nécessité d'une charte comme troisième pilier, mais il n'y avait pas de consensus sur celle-ci. Pour certains participants, ajouter un autre document écrit n'avait pas de véritable signification, mais l'idée de responsabilité évoquée dans le document et qui tient compte des différences sociales, économiques et culturelles était très appréciée. Il y a quelque chose d'unique dans ce texte : la responsabilité. Dans d'autres documents, un petit nombre de personnes décident des droits de tous les autres. Malgré la capacité intellectuelle des êtres humains, nous ne pouvons pas avancer sans un point focal. Les mots écrits sur un papier constituent une base pour de futurs débats.

En outre, le processus de rassembler les gens afin d'élaborer des idées communes est important. Et le problème n'est pas de décider s'il faut ou non faire la Charte mais de l'utiliser comme point de repère commun dans des débats mondiaux plus larges.

Étant donné que l'Assemblée centre ses résultats sur l'action, mais aussi que nous reconnaissons ne pas pouvoir changer le monde entier en faisant appel à l'action seulement, nous pourrions penser qu'il sera possible d'atteindre les gens au travers d'une charte.

Nous étions aussi d'accord sur le fait qu'une charte est également utile parce qu'elle représente une formulation de principes pertinents et de possibilités d'organisation. Les deux documents qui la précèdent ont eu un succès variable, encore qu'ils auront été d'une grande valeur en tant qu'instruments de pression. L'impact a été diffus, la direction reste à déterminer. La direction à prendre est une chose qui doit être débattue, pas nécessairement en termes de charte mais en termes de mouvement. L'autre point à signaler est que les deux documents plus anciens ont été écrits dans des contextes précis, et aujourd'hui, compte tenu des changements qui caractérisent la démarche de la société, une nouvelle formulation EST, peut-être, aujourd'hui nécessaire.

Opinions générales sur tous les principes

Le langage et les concepts ne sont pas très spécifiques à la question de la responsabilité. Nous savons tous ce qu'il y a dans un principe mais il n'y a rien sur COMMENT être responsable. Peu d'entre eux sont en réalité des principes directeurs (comme le N° 2 et peut-être le N° 3). Les grands concepts ne sont pas utiles.

– Dans la responsabilité il s'agit d'action. Nous devrions définir ce que nous voulons dire par responsabilité et de qui nous parlons.[Rappeler le préambule.]

Chaque endroit a ses propres particularités. Cette Charte doit refléter les besoins locaux, elle doit être pratique. Il est nécessaire d'identifier et former les leaders locaux afin qu'ils identifient et développent des activités durables en faisant particulièrement attention à la possibilité de renouvellement, à l'éducation à l'environnement, à la solidarité socio-économique, à la sauvegarde culturelle, aux différents arts, etc. Si on ne voit pas les choses clairement, les leaders locaux adopteront une approche trop philosophique, nous ne pourrions pas agir localement. Nous perdons l'autorité morale.

Commentaire général : Écrire une telle Charte est une responsabilité énorme. Il est nécessaire d'admettre qu'il y a un différent degré d'accès à la jouissance des droits. Le degré de responsabilité n'est pas égale parce que les gens n'ont pas le même accès au droits de l'homme.

Principe 1 : commentaires et suggestions

Il nous a paru qu'il était limité de penser seulement à la justice quand il s'agit de la recherche de la paix. Nous devrions également inclure l'importance de la médiation.

Commencer par ce principe donne une impression négative, met en évidence une partie minime de la question. Il s'agit de quelque chose de plus complexe. Dans beaucoup de cas, la justice ne sera jamais rendue. Et ce n'est qu'une partie de quelque chose.

L'autre problème est le suivant : qui établit la justice ? Ce sont toujours les plus puissants qui établissent les règles du jeu. Ceci devrait être formulé différemment et placé ailleurs ; la Charte traite de la responsabilité humaine, non pas de la justice sociale.

Nous pensons également qu'il y a confusion sur la définition de justice, qui est un mot subjectif. Pour nous déjà cela veut dire des choses différentes et les auteurs pourraient vouloir dire des choses différentes de celles que nous comprenons. Nous devrions inclure la justice sociale et intergénérationnelle. Également, où est la justice dans le conflit Israélo-Palestinien ? L'action des US en Afghanistan est en quête de paix et de justice.

Commentaires : La justice et la paix sont des termes très difficiles à définir.

Que signifie la justice ? Justice pour qui ?

La justice, la paix et la réconciliation doivent aller ensemble.

La justice n'existe pas pour tous, ce qui a mené à un plus grand nombre de conflits et de contradictions.

La justice est quelque chose de très individuel.

Il n'y aura pas de vraie paix jusqu'à ce que toutes les injustices soient éradiquées.

La justice devrait être établie par des moyens non violents.

Suggestions : La justice devrait être intégrée dans toutes les actions, et pas seulement dans le thème de la paix.

Nous ne devrions pas essayer de créer une définition générale de justice/injustice.

Pour discuter de la paix, nous ne devrions pas prendre en compte seulement la justice mais aussi la médiation, la régulation, le dialogue et d'autres points.

Nous devrions penser à des questions portant sur l'injustice, non sur la justice.

Pour discuter de la paix, nous devons parler de la non violence.

Le premier principe doit transmettre trois valeurs : le caractère sacré de la vie, l'intégrité humaine, la conservation de la planète.

Le premier principe devrait traiter de la justice sociale.

Principe 2 : commentaires et suggestions

Commentaires : La définition de liberté est problématique à cause : des limites, de l'absence de gouvernance démocratique.

Certains commentaires étaient trop vagues pour les inclure.

Suggestions : Ce devrait être le premier principe.

Les mots « liberté et dignité » devraient être remplacés par « droits et devoirs ».

Changer « doit » par « doit, entre autres ».

Liberté d'expression doit être formulé explicitement à la place de « protection » et « responsabilité mutuelle » à la place de « respect ».

Questions : Comment « protéger » et « lutter » peuvent-ils être pacifiques ?

Comment faire en sorte que les jeunes soient plus conscients des devoirs et des responsabilités ?

Nouvelle pensée : L'Éthique doit être une matière obligatoire à l'école.

Principe 3 : commentaires et suggestions

Commentaires : Il s'agit d'un « principe de précaution »

les actions n'ont pas toutes, en fait, un impact à long terme.

Suggestions : Changements par rapport au langage : « opter » devrait être remplacé par « choisir », le langage de précaution devrait être éliminé.

Suggestions générales concernant tout le principe, résumé et approuvé comme suit :

En anglais :

Decisionmaking on short-term needs and priorities should be inclusive of all affected stakeholders. We should anticipate and allow for long-term impacts, and act with prudence and precaution.

En français :

La prise de décision sur les besoins et les priorités du court terme doit inclure les personnes concernées. Nous devons prévoir et prendre en compte les impacts à long terme, et agir avec prudence et précaution.

Questions : Pas sûrs de la nécessité d'inclure l'éducation à l'environnement et la technologie «saine ».

Principe 4 : commentaires et suggestions

Commentaires : Nous devons nous mettre d'accord sur le besoin d'une réelle conservation d'une bonne qualité de vie et de l'environnement, ce qui est possible avec le respect et la connaissance.

Suggestions : Mettre en œuvre des systèmes locaux pour l'éducation à l'environnement et le développement durable.

Questions : Quels sont/Qu'est-ce que les besoins humains réels ?

Comment pouvons-nous développer de nouvelles normes de consumérisme ?

Formulation proposée et acceptée : "Nous devons établir un équilibre entre les besoins humains et la nécessité de préserver l'environnement naturel." Importance de l'équilibre comme point central, et non de la satisfaction des besoins humains.

Principe 5 : commentaires et suggestions

Commentaires : La plupart des gens ne recherchent pas la « prospérité économique » ni se soucient des « mécanismes du marché ». En quoi ceci est-il pertinent ?

Ce principe n'est pas clair et la deuxième partie est trop générale.

Il ne s'agit pas seulement d'une question de richesses mais également de travail, de conditions de travail, d'accès à la formation et d'éducation... La recherche de prospérité économique pourrait être discutée, surtout en ce qui concerne la « prospérité économique » et le partage équitable.

Ce principe ne fait pas référence à d'autres indicateurs de progrès économique (surtout ceux qui sont liés au travail non rémunéré, au volontariat, etc.)

Suggestions : D'autres mesures de prospérité économique devraient être incluses.

Souligner la responsabilité de ceux qui ont créé les disparités (multinationales, gouvernements, etc.).

Tenir compte des économies traditionnelles et informelles dans la deuxième partie du principe.

Ajouter à la fin : « ...et l'environnement ».

Convertir les principes 5 et 6 en un seul principe.

Question : Quid de la dette ?

Principe 6 : commentaires et suggestions

Commentaires : Souligner le besoin de soutenir la durabilité des ressources naturelles.

Le numéro 4 traite plus des besoins humains et le numéro 6 de la recherche, etc. Ceci devient plus clair si nous ajoutons « développement scientifique et technologique » à la place de « matériel ».

Beaucoup de propositions de la part de deux groupes dans le but de fusionner les principes 4 et 6 en un seul.

Suggestions : Participation des leaders locaux/militants

Éclaircir la signification de développement humain :

Formulation proposée mais pas acceptée : « La recherche, l'innovation et le progrès matériel doivent faire augmenter la capacité du potentiel humain et préserver la planète ».

Questions : Il n'y a pas d'objectifs clairs. Question d'ordre moral. Fusionner avec le principe 4.

Principe 7 : commentaires et suggestions

Commentaires : L'unité est dépourvue de signification et elle n'est pas toujours désirable. Ce mot complique la façon de dire respect pour la diversité culturelle.

Suggestions : Changer « faut conserver » par « célébrer et conserver », « promouvoir », « conserver et respecter », « cultiver », « préserver ». Une question de traduction ?

Le chemin pour arriver à l'unité passe par la démocratie et ceci devrait être explicite dans le principe.

Ajouter « ...coopération intergénérationnelle » pour faire face...

L'échange culturel divers (idées et expériences) offre des solutions pour construire l'unité...

Remplacer « unité » par « solidarité » ou par « collectivité » [discussion sur "unité"]

Questions : Qu'est-ce que c'est que la recherche de l'unité ?

La culture est complexe et certaines ne se préservent pas. Chaque culture a besoin de sa propre charte des responsabilités.

Nouvelle idée : Utiliser le pouvoir de la diversité culturelle pour faire face au changement global.

Nouvelles idées : commentaires et suggestions

Suggestions : A propos du langage : Le langage devrait être plus actif, moins académique, complexe, commercial, et combatif avec précaution (vigilant plutôt qu'agressif), plus personnel. Tous les principes devraient commencer par « nous » ou par « vous ».

A propos de la forme : Il faut écrire les principes d'une façon affirmative et proactive, reformuler la structure et pas le contenu.

A propos du contenu : Il faut un plus grand équilibre entre les responsabilités et les droits, le degré de connaissances et les responsabilités.

A propos de la méthodologie : Spécifier si nous sommes en train de réécrire la Charte – le langage utilisé doit suggérer que nous avons accepté les principes historiques. [Franck : on a accepté des principes historiques qui nous auraient permis d'omettre certaines questions si on avait été vraiment

d'accord. Par exemple, nous avons accepté l'éthique individuelle et collective, donc nous ne devrions pas être en train de discuter de la justice.]

Nouvelle idée : Insérer dans le Préambule : Responsabilité pour éduquer et promouvoir la sensibilisation sur les responsabilités humaines (quelque chose à propos des jeunes et l'éducation).

Reconnaître les différences concernant l'accès aux droits pour définir les responsabilités [déjà dans le préambule].

Tous les débats liés aux sept principes de la Charte ont été exposés sur des cartes de façon à ce que les commentaires, les suggestions, les questions et les propositions sur la Charte soient visibles. Ces informations seront présentées par Rajendra Mulmi du Népal au cours de la réunion de synthèse de la Charte.